

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## **BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE**

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

---

### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE  
B06902740003

Code du produit : 200000057918

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : ACUE-C0KA-1002-XCFS

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Nettoyant tout usage formulé pour usage domestique

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société : Colgate Palmolive Services  
9-11 rue du Débarcadère  
92700 Colombes - FRANCE

Téléphone : +33 01 4768 6000

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : colgate\_sds@colpal.com

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

CHEMTREC France- +(33)-975181407  
Global-CHEMTREC- +1 703-741-5970

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

##### Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

##### Elimination:

P501 Eliminer l'emballage vide selon les prescriptions du règlement municipal d'élimination des déchets.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

C10-13 LINEAR ALKYL BENZENE SODIUM SULFONATE  
 COCAMIDE MEA  
 Troclosene Sodium, Dihydrate

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
C10-13 LINEAR ALKYL BENZENE SODIUM SULFONATE	68411-30-3 270-115-0 01-2119489428- 22	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 1.080 mg/kg	>= 30 - < 50
COCAMIDE MEA	68140-00-1 268-770-2	Acute Tox. 4; H312 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 2; H411  Estimation de la toxicité aiguë	>= 10 - < 20

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

Version 1.1      Date de révision: 15.02.2022      Numéro de la FDS: 660000007823      Date de dernière parution: 22.01.2019  
 Date de la première version publiée: 22.01.2019

		Toxicité aiguë par voie cutanée: 2.000 mg/kg	
carbonate de sodium	497-19-8 207-838-8 011-005-00-2 01-2119485498-19-xxxx	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
Troclosene Sodium, Dihydrate	51580-86-0 613-030-01-7	Acute Tox. 4; H302 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 EUH031  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1  Limite de concentration spécifique STOT SE 3; H335 >= 10 % EUH031 >= 10 %  Estimation de la toxicité aiguë  Toxicité aiguë par voie orale: 1.671 mg/kg	>= 1 - < 2,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Consulter un médecin.  
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

---

- tant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.  
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.  
Enlever les lentilles de contact.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Provoque une irritation cutanée.  
Provoque de graves lésions des yeux.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## **BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE**

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

---

la lutte contre l'incendie : égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux

### **5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.

### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

---

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules respirables. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Produits de nettoyage

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Glycerin	56-81-5	VME (aérosol)	10 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites indicatives				

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale  
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## **BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE**

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

---

Matériel	:	Gants en caoutchouc
Délai de rupture	:	> 480 min
Épaisseur du gant	:	> 0,7 mm

Remarques	:	Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
-----------	---	---

Protection de la peau et du corps	:	Tenue de protection étanche à la poussière Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
-----------------------------------	---	--

Protection respiratoire	:	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
-------------------------	---	--

---

### **RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

#### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	:	solide
Couleur	:	blanc
Point d'éclair	:	Non applicable

#### **9.2 Autres informations**

Donnée non disponible

---

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### **10.1 Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### **10.2 Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
-----------------------	---	--

#### **10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter	:	Donnée non disponible
---------------------	---	-----------------------

#### **10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter	:	Acides
-------------------	---	--------

---



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## **BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE**

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

---

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Chlore

---

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Toxicité aiguë**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

#### **Composants:**

##### **C10-13 LINEAR ALKYL BENZENE SODIUM SULFONATE:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.080 mg/kg  
Estimation de la toxicité aiguë: 1.080 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg  
Méthode: Pas d'information disponible.

##### **COCAMIDE MEA:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 3.125 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Estimation de la toxicité aiguë: 2.000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

##### **carbonate de sodium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 2.800 mg/kg

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

---

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 2.300 mg/l  
Durée d'exposition: 2 h  
Atmosphère de test: Pas d'information disponible.  
Méthode: Pas d'information disponible.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2.000 mg/kg  
Méthode: Pas d'information disponible.

### **Troclosene Sodium, Dihydrate:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.671 mg/kg  
Méthode: Lignes directrices OPP 81-1 pour le test US EPA

Estimation de la toxicité aiguë: 1.671 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 0,27 - 1,17 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin albinos): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OPPTS 870.1200

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

### **Composants:**

#### **C10-13 LINEAR ALKYL BENZENE SODIUM SULFONATE:**

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 4 h  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Irritation de la peau

#### **COCAMIDE MEA:**

Espèce : Cochon d'Inde  
Durée d'exposition : 24 h  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Espèce : Rat  
Durée d'exposition : 24 h  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Espèce : Humain

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## **BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE**

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

---

Durée d'exposition : 24 h  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

### **carbonate de sodium:**

Remarques : Donnée non disponible

Remarques : Peut provoquer une irritation de la peau chez les personnes sensibles.

### **Troclosene Sodium, Dihydrate:**

Résultat : Irritation légère de la peau

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

### **Composants:**

#### **C10-13 LINEAR ALKYL BENZENE SODIUM SULFONATE:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Corrosif

#### **COCAMIDE MEA:**

Evaluation : Irritant pour les yeux.  
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

#### **carbonate de sodium:**

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Remarques : Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

#### **Troclosene Sodium, Dihydrate:**

Résultat : Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Non classé sur la base des informations disponibles.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## **BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE**

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

---

### **Composants:**

#### **C10-13 LINEAR ALKYL BENZENE SODIUM SULFONATE:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Remarques : Donnée non disponible

Voies d'exposition : Dermale  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

#### **COCAMIDE MEA:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Remarques : Donnée non disponible

Voies d'exposition : Dermale  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : Test de Maximalisation  
Résultat : Pas un sensibilisateur de la peau.

#### **carbonate de sodium:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Remarques : Donnée non disponible

Voies d'exposition : Dermale  
Remarques : Donnée non disponible

#### **Troclosene Sodium, Dihydrate:**

Voies d'exposition : Dermale  
Résultat : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

#### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Cancérogénicité**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Toxicité par aspiration**

Non classé sur la base des informations disponibles.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

---

### 11.2 Informations sur les autres dangers

#### Propriétés perturbant le système endocrinien

##### Produit:

Évaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

#### Information supplémentaire

##### Produit:

Remarques : Ce produit n'a pas été testé dans son ensemble. Cependant, cette formule a été examinée par des experts en toxicologie du Département sécurité des produits de la compagnie Colgate-Palmolive et elle est considérée comme sûre pour l'usage auquel elle est destinée. Cette analyse a pris en considération les informations disponibles en matière de sécurité, y compris celles sur les ingrédients individuels, les formules similaires et les interactions potentielles entre les ingrédients. Cette analyse est une composante du procédé de détermination des dangers employé pour préparer les instructions de la rubrique 2 de la FS.

---

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### **C10-13 LINEAR ALKYL BENZENE SODIUM SULFONATE:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 1,67 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 2,9 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Microcystis aeruginosa (Cyanobactérie d'eau douce)): 7,39 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

---

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,268 mg/l

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,268 mg/l

### **COCAMIDE MEA:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 28,5 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes : EC10 (Bactérie): > 10.000 mg/l  
Durée d'exposition: 0,5 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,07 - 1 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia (Daphnie)

### **Troclosene Sodium, Dihydrate:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,24 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,21 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50b (Navicula pelliculosa (Diatomée d'eau douce)): 2.700 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

## 12.2 Persistance et dégradabilité

### Composants:

#### **C10-13 LINEAR ALKYL BENZENE SODIUM SULFONATE:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

---

### **COCAMIDE MEA:**

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

### **Troclosene Sodium, Dihydrate:**

Biodégradabilité : Résultat: Biodégradable

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

#### **C10-13 LINEAR ALKYL BENZENE SODIUM SULFONATE:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 2,0 - 1.000

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 1,4 (23 °C)

#### **COCAMIDE MEA:**

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3,89

#### **carbonate de sodium:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Remarques: Non applicable

#### **Troclosene Sodium, Dihydrate:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 1

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: < 1

## 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## **BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE**

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

---

### **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### **12.7 Autres effets néfastes**

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Toxique pour les organismes aquatiques.  
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.

---

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Conformément à ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### **14.1 Numéro ONU**

Non applicable

### **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

Non applicable()



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## **BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE**

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

---

### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

Non applicable

### **14.4 Groupe d'emballage**

Non applicable

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

Non

### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Pas d'information disponible.

### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Pas d'information disponible.

### **Other Relevant Information:**

#### **Code de classification**

Non applicable.

#### **IMDG EmS Numéro :**

Non applicable.

---

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Non applicable

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses : Non applicable

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## **BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE**

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

---

quant des substances dangereuses.

### **Autres réglementations:**

Règlement (CE) n ° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 relatif aux détergents.

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Donnée non disponible

---

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

### **Texte complet pour phrase H**

H302	:	Nocif en cas d'ingestion.
H312	:	Nocif par contact cutané.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H318	:	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	:	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	:	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	:	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	:	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH031	:	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

### **Texte complet pour autres abréviations**

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
Aquatic Acute	:	Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	:	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	:	Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	:	Irritation oculaire
Skin Irrit.	:	Irritation cutanée
STOT SE	:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
FR VLE	:	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France (INRS)
FR VLE / VME	:	Valeur limite de moyenne d'exposition

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Rè-

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

glement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
Aquatic Chronic 3	H412

#### Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 et RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION

## **BLOCS CHASSE D'EAU LA CROIX WC JAVEL EAU BLEUE**

*Cette fiche signalétique industrielle n'est pas destinée aux consommateurs et ne concerne pas l'utilisation domestique du produit. Pour des informations relatives aux applications domestiques de ce produit, se référer à l'étiquette du produit.*

---

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 22.01.2019
1.1	15.02.2022	660000007823	Date de la première version publiée: 22.01.2019

---

des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

FR / FR